

OMANIZ MOBILITY

Type : Modification de société

Edition : ajl

Parution web : 2026-03-05

Parution print : 2026-03-05

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé en date du 04/03/2026, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OMANIZ MOBILITY

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)

Capital social : 100 euros

Siège social : 23 rue Boinali Soupri, 97680 Tsingoni

Objet social :

- l'achat, la vente et la location de véhicules motorisés terrestres, neufs ou d'occasion, notamment motos, scooters, quads, buggys, véhicules ;
- la location et la vente d'équipements, accessoires et pièces détachées liés aux véhicules motorisés ;
- la préparation esthétique, le nettoyage et la remise en état visuelle de véhicules ;
- le négoce de pièces détachées, accessoires, vêtements moto, équipements et produits associés ;
- les prestations de services liées à l'utilisation, l'entretien ou la mise en circulation de véhicules motorisés ;
- ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Président : Monsieur Ibrahim OMAR, demeurant au 5 rue Tahiti, 97615 Pamandzi, Mayotte

Directeur Général : Monsieur Nizar Eidy NIZAR MOHAMED, demeurant au 23 rue Boinali Soupri, 97680 Tsingoni, Mayotte

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Mamoudzou"